

Une faible consommation énergétique

Un « chantier vert »

Pour le bien être de toutes et tous, le Département impose que le futur chantier veille à minimiser l'impact des nuisances sonores et les poussières sur l'environnement immédiat.



« Tout d'abord, je tiens à signaler que nous sommes ravis de construire ce collège. Je dis « nous » car c'est un travail d'équipe. Seul, on ne fait rien. La réalisation de ce collège est un challenge que nous relevons avec plaisir. L'ambition du Département est formidable. Vouloir un établissement scolaire dit « passif », ce n'est pas quelque chose de fréquent. Il a fallu que nous répondions à de très nombreux critères environnementaux pour l'obtention du label « Bâtiment passif ». Ces exigences nous obligent à pousser notre réflexion. Par exemple, nous souhaitons que ce collège soit lumineux. Mais pour qu'il ait une faible consommation énergétique, il faut qu'il ait le moins d'ouvertures possibles. Finalement, il faut trouver le compromis, l'équilibre pour tout optimiser. Mais surtout, il ne faut pas s'éloigner de l'objectif principal : accueillir des élèves et leurs enseignants. L'enfant est au cœur du projet. Et quand ce collège sera terminé, notre vraie satisfaction, plus que la réalisation architecturale en tant que telle, sera que les élèves s'y sentent bien. Car pour apprendre, il faut avoir envie de venir.

Manuel Da Costa
Architecte du cabinet Atelier Da Costa



Nicolas Tryzna
Vice-président en charge des Collèges

« À nos yeux, accompagner la réussite des jeunes Val-de-Marnais implique de leur offrir des bâtiments de qualité, bien entretenus et équipés, mais aussi de les accompagner à travers un projet éducatif ambitieux leur permettant d'appréhender différemment des thèmes abordés en classe. Numérique, restauration scolaire, apprentissage de la citoyenneté... sont des axes forts de ce projet éducatif qui promeut, également, la place des parents dans l'éducation de leurs enfants. Dans un contexte de contraintes inédites, cette politique représente un effort financier important, mais c'est un choix d'avenir pour la réussite des jeunes Val-de-Marnais !



Philippe Bouyssou
Maire d'Ivry-sur-Seine

« Ivry se réinvente au fil des années pour répondre aux besoins de ses habitant·e·s et relever les défis sociaux et écologiques. C'est pour atteindre ces objectifs que le futur collège du plateau accueillera dès la rentrée 2023 ses futurs élèves et enseignant·e·s. En raison du contexte sanitaire et de la période de réserve électorale, ce projet d'avenir – dont le chantier vient de débiter – n'a toutefois pas encore été présenté aux habitant·e·s, suscitant des interrogations et inquiétudes compréhensibles. En ce sens, j'ai récemment sollicité auprès du Président du département du Val-de-Marne l'organisation d'une réunion publique dès le mois de septembre.

Nouveau collège

Ivry-sur-Seine



Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de la communication/Studio graphique - Crédits photos : Étac, Lagrand, Atelier d'architecture M. B. Da Costa, DR - Impression : Gremier - Juillet 2021



Olivier Capitanio
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Un nouveau collège, c'est toujours un événement. Pour les élèves et l'équipe éducative tout d'abord, qui voient leurs conditions d'études et de travail améliorées. Pour les parents, légitimement attachés à la réussite de leurs enfants. Pour le Département enfin, qui s'attache à construire et entretenir les collèges publics dans tout le Val-de-Marne avec l'objectif qu'ils répondent le mieux possible aux attentes des habitantes et habitants, tout en respectant des critères environnementaux exigeants. C'est un vrai plaisir de voir débiter le chantier de ce nouveau collège à Ivry-sur-Seine. Il ouvrira ses portes en septembre 2023 et pourra accueillir 26 classes.

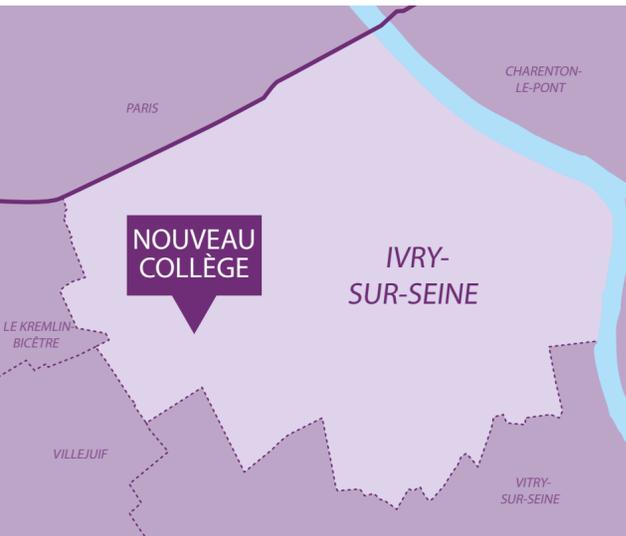
Ce projet, d'un investissement de 35 millions d'euros financé intégralement par le Conseil départemental du Val-de-Marne, confirme l'engagement du Département pour la réussite de tous les collégiennes et collégiens.

Actuellement, les collégiennes et collégiens d'Ivry-sur-Seine sont accueillis dans quatre établissements : les collèges Henri-Wallon, Molière, Romain-Rolland et Georges-Politzer. La construction de ce nouvel établissement permettra une meilleure répartition des élèves dans les collèges existants et une prise en compte de la forte évolution démographique de la ville. Ce nouveau collège se situera à l'angle de la rue du 19 Mars 1962 et de la rue Alexis-Chaussinand. Il accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2023.



Les travaux commencent

35 millions d'euros investis par le Département du Val-de-Marne



Une réflexion à long terme

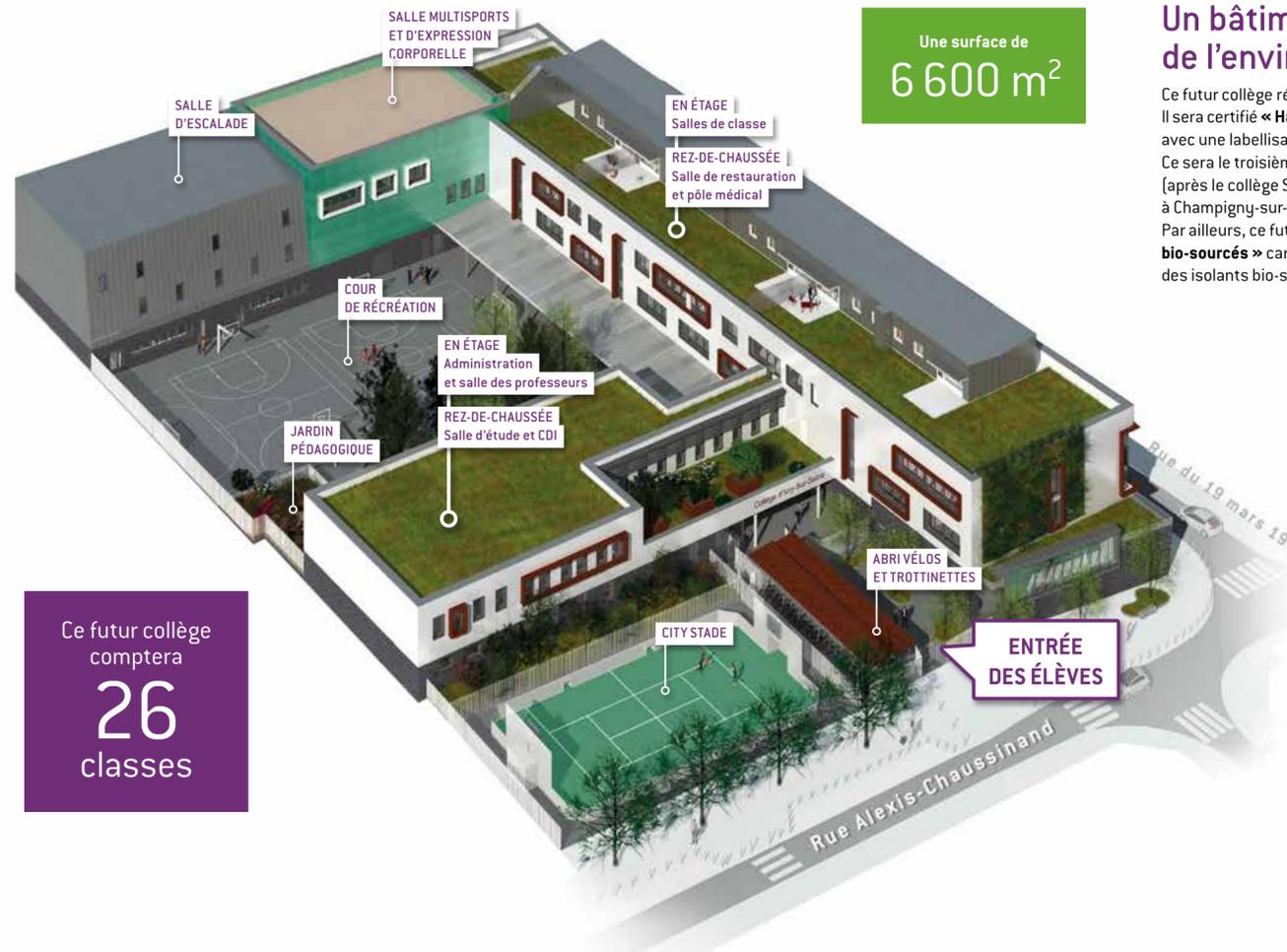
Le Département a imposé dans son cahier des charges que ce futur établissement réponde à plusieurs exigences. Il sera donc **fonctionnel** (au niveau de la surveillance, de la gestion du flux des élèves, de sa possibilité d'évolution), **avec une maintenance aisée** (choix de matériaux robustes, facilité de nettoyage et d'entretien), avec un coût maîtrisé (projection du coût global avec la maintenance et les consommations énergétiques sur une période de 20 ans). Pour atteindre ces objectifs, un **marché global de performance** alliant la conception, la réalisation et l'exploitation maintenance a été attribué à un groupement. L'avantage d'une telle démarche repose sur une **réflexion globale** : ne pas penser uniquement au collège au jour de son ouverture, mais d'intégrer sa gestion et sa performance sur les années à venir.

Une gestion des eaux de pluie réfléchie

Avec la « bétonisation », les eaux de pluie ne peuvent plus s'infiltrer dans le sol et sont évacuées via les réseaux publics qui saturent en cas de fortes précipitations. La gestion des eaux de pluie « à la parcelle » est donc un critère environnemental non négligeable, et bien prévue pour ce futur établissement. Ainsi, le sol de la cour de récréation sera drainant pour permettre l'infiltration. En cas de pluies importantes, la toiture végétalisée et un ouvrage de rétention sous la cour, non relié au réseau public, permettront également la rétention des eaux en évitant la saturation de ce dernier.

Des espaces adaptés

Les élèves et la communauté éducative passent une partie importante de la journée au sein de leur établissement scolaire. Il est nécessaire qu'ils puissent trouver des espaces adaptés aux différentes activités mais aussi apprécier un cadre de vie confortable, clair, lumineux et accueillant. Le collège sera composé de 28 salles d'enseignement (19 salles banales, 4 de sciences, 3 de technologie, 1 de musique et 1 d'arts plastiques) ; de locaux d'accompagnement et administratifs (pôles Vie scolaire et médico-social, etc.) ; un centre de documentation et d'information (CDI) ; une salle de restauration avec cuisine de production ; d'espaces sportifs avec salles multisports, d'expression corporelle et salle d'escalade (11 mètres de haut) ; une salle polyvalente et un espace parents ; de locaux techniques et de sanitaires. Il y aura également **des casiers pour les demi-pensionnaires, des arceaux pour vélos et trottinettes et un jardin pédagogique dans la cour**. Le Département va également réaliser un terrain multisport (également appelé City stade), indépendant du collège (voir schéma). Ce terrain sera ensuite rétrocedé à la ville d'Ivry-sur-Seine qui se chargera de son entretien.



Une surface de **6 600 m²**

Ce futur collège comptera **26** classes

Un bâtiment respectueux de l'environnement

Ce futur collège répondra à des critères environnementaux et énergétiques. Il sera certifié « **Haute qualité environnementale (HQE) bâtiments durables** » avec une labellisation « **Bâtiment passif** ». Ce sera le troisième collège du département à obtenir ce label (après le collège Samuel-Paty à Valenton et le collège Nelson-Mandela à Champigny-sur-Marne) et un des tout premiers de France. Par ailleurs, ce futur établissement sera **labellisé « Bâtiment bois bio-sourcés »** car il proposera une charpente bois pour la salle d'escalade, des isolants bio-sourcés et des menuiseries extérieures en bois.

« Ce projet, en plus de placer le bien être des élèves et de la communauté éducative au cœur de sa réflexion, propose une architecture qui allie aussi bien la fonctionnalité à la technique et répond aux critères des plus vertueux de consommations énergétiques.



Carole Constans
Chargée d'opération au Département